

Conditions Générales d'Utilisation

Plate-forme VRNS de Veille Règlementaire, Normative et Scientifique

Article 1. Objet, champ d'application et durée des présentes Conditions Générales d'Utilisation

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société CRB Management met la Plateforme VRNS à disposition des Utilisateurs, ainsi que les obligations réciproques de chaque partie dans le cadre de l'utilisation du Service.

En conséquence, l'Utilisateur accepte, sans réserve, les présentes CGU composées de 18 (dix-huit) articles dans leur intégralité avant toute utilisation du Service.

La simple signature du bulletin d'adhésion au Service emporte automatiquement acceptation entière et sans réserve de l'Utilisateur aux présentes CGU ainsi qu'au règlement du montant mentionné sur le bulletin d'adhésion au Service. Ce montant ne pourra faire l'objet d'un remboursement même partiel par CRB Management à l'Utilisateur pour quelque motif que ce soit une fois le bulletin d'adhésion signé.

La création d'un profil Utilisateur est soumise à l'acceptation expresse et sans réserve des présentes CGU selon les modalités prévues sur la Plateforme VRNS.

CRB Management se réserve la faculté de modifier les présentes CGU dans les conditions indiquées ci-après.

Si l'Utilisateur n'accepte pas ces conditions, il doit renoncer à toute utilisation de la Plateforme VRNS.

Durée

Les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée et peuvent être résiliées à tout moment par CRB Management ou par les Utilisateurs dans les conditions indiquées aux termes des présentes.

Article 2. Définitions

Les mots et expressions ci-après sont employés dans les présentes CGU avec la signification suivante :

CGU désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme VRNS formant un Contrat entre les Utilisateurs et CRB Management concernant l'utilisation de la Plateforme VRNS, ce à compter de son acceptation par la signature du bulletin d'adhésion. Les CGU sont accessibles sur le site internet www.veillebiologiemedicale.fr à la page *Contact* <https://veillebiologiemedicale.fr/contact/>. Ce lien d'accès est mentionné sur le bulletin d'adhésion dont la signature par l'Utilisateur vaut acceptation pleine et entière des présentes CGU sans réserve.

Plateforme VRNS désigne le site Internet sécurisé conçu et propriété de CRB Management objet des présentes CGU et accessible par les Utilisateurs.

Utilisateur désigne l'utilisateur de la Plateforme VRNS et qui a accès à la Plateforme VRNS. Il bénéficie du Service fourni par la Plate-forme VRNS.

Service désigne les prestations d'information que les experts de CRB Management s'engagent à réaliser via la Plateforme. Le détail de ces prestations est décrit dans l'article 5 des présentes CGU.

Contenu désigne ensemble les solutions applicatives, chartes graphiques, outils, modules, programmes, logiciels, progiciels, contenus éditoriaux, rubriques, informations, dessins, graphismes, messages, articles, vidéos, fichiers sonores, images, marques, logos, etc. autrement dit toutes les données de toute nature intégrées ou générées par la Plateforme dont CRB Management détient les droits exclusifs d'exploitation et auxquelles l'Utilisateur a accès avec la plate-forme VRNS.

Equipements désigne l'ensemble des matériels et logiciels, dont le système d'information et réseaux, les postes de travail, ordinateurs, téléphones portables, adresses de messagerie et tablettes.

Espace ou Compte Personnel désigne l'interface de gestion personnel et sécurisé auquel l'Utilisateur a accès avec ses Identifiants.

Identifiants ou Codes d'accès désigne ensemble tant l'identifiant propre de l'Utilisateur (« Login ») que le mot de passe de connexion pour accéder à la plate-forme VRNS. Les Identifiants sont strictement personnels et confidentiels à chaque Utilisateur qui en a la garde et la responsabilité exclusive. Les identifiants sont communiqués à tout nouvel Utilisateur dès la signature du bulletin d'adhésion au Service. Pour l'Utilisateur déjà actif, les Identifiants sont maintenus.

Contrat. A la date de sa signature, le bulletin d'adhésion au Service signé tient lieu de Contrat.

Article 3. Conditions d'accès au Service

Prérequis à respecter

Pour accéder à la Plateforme VRNS, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'il doit :

- Disposer d'une connexion à Internet haut débit (débit de téléchargement de 256 ko/s minimum) contractée auprès d'un fournisseur d'accès notoirement connu sur le marché
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) récent permettant l'accès à la Plateforme depuis un navigateur récent et dont la dernière mise à jour remonte, le cas échéant, à moins de 6 mois
- Pour les Utilisateurs personnes morales : souscrire au Service par l'intermédiaire d'un représentant légal ou d'un préposé dûment habilité à souscrire au Service. L'Utilisateur personne morale est réputé accéder au Service à des fins professionnelles exclusivement
- Supporter les frais pour accéder à la Plateforme et au Service (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.).

Création d'un Compte Personnel

Seul un Utilisateur ayant suivi la procédure de souscription ci-après peut formuler une demande de Service.

La création d'un Compte Personnel est conditionnée à l'adhésion annuelle au Service. Pour ce faire, l'Utilisateur doit obligatoirement communiquer les informations suivantes :

- ses nom et prénom
- une adresse e-mail professionnelle valide et durable (les e-mails jetables de type yopmail.com sont interdits)
- un numéro de téléphone professionnel

L'Utilisateur s'engage à fournir des renseignements personnels exacts et à ne pas créer une fausse identité ou usurper celle d'un tiers.

Dans le cas contraire, CRB Management peut refuser la souscription au Service, supprimer sans préavis et de plein droit le Compte temporairement ou définitivement et engager la responsabilité de l'Utilisateur.

Désactivation et suppression d'un Compte Personnel

Par mesure de sécurité ou de précaution, CRB Management se réserve le droit de refuser, d'interdire et de suspendre temporairement ou définitivement l'accès au Service à des Utilisateurs :

- Qui ne respecteraient pas les prérequis susvisés
- Qui n'auraient pas procédé au règlement annuel de l'adhésion au Service dans les délais impartis
- Qui ne respecteraient pas les présentes CGU.

Article 4. Obligation de vigilance de l'Utilisateur

CRB Management a pris toutes les mesures et précautions techniques et humaines nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des Données des Utilisateurs, dans le strict respect des règles de l'art en la matière et de ses obligations légales.

Cela n'exonère en aucun cas chaque Utilisateur de respecter l'ensemble des recommandations ci-après :

- Ne jamais communiquer ses Identifiants Personnels ou les laisser accessibles à des tiers
- Mémoriser ses Identifiants Personnels, éviter de les noter par écrit et de les rendre accessibles à des tiers à proximité de ses Equipements
- Ne pas laisser ses Equipements sans surveillance
- Sécuriser son ordinateur, sa tablette ou son téléphone mobile au moyen de dispositifs de sécurité à l'état de l'art (verrouillage du téléphone, logiciel antivirus et anti-espion, firewall, etc.)

- Avertir immédiatement CRB Management de tout évènement susceptible de provoquer une utilisation abusive, frauduleuse ou non autorisée du Service

L'Utilisateur est pleinement averti du risque lié à la perte ou au vol de ses Identifiants, au piratage de ses Equipements ou à tout autre agissement frauduleux permettant une utilisation non autorisée du Service.

De manière générale, chaque Utilisateur est seul responsable de la sécurité de son Compte, de sorte que toute activité liée à ce dernier est réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur sous sa seule responsabilité.

En cas d'abus d'utilisation des Identifiants constaté, l'accès à la plate-forme VRNS est immédiatement coupé. Le contrat d'adhésion au Service est résilié de plein droit et l'Utilisateur ne peut prétendre ni à aucun remboursement, ni à aucune indemnité.

Article 5. Description du Service

Outils mis à disposition

La Plateforme VRNS permet d'assurer une veille efficace des évolutions réglementaires, normatives et scientifiques dans le domaine de la biologie médicale grâce aux outils en ligne suivants accessibles à distance :

- Un service d'alerte de publication réglementaire
- Un espace d'analyse d'impact lié à des évolutions règlementaires, normatives et scientifiques
- Un espace d'avis d'expert pour éclairer ces évolutions
- Un plan d'action lié aux évolutions et à leurs impacts. Plan d'action exportable par l'Utilisateur.

La Plateforme VRNS permet à l'Utilisateur, moyennant le règlement de son adhésion sur une base annuelle, de bénéficier du Service.

Les délais d'accès à la plateforme VRNS pour bénéficier du Service courent à compter de la signature du bulletin d'adhésion au Service par l'Utilisateur.

A la date de signature, le bulletin d'adhésion au Service signé tient lieu de Contrat.

Le Contrat est conclu pour une période de 12 mois calendaires consécutifs. Le Contrat est reconduit tacitement chaque année sauf demande expresse formulée par l'Utilisateur par courrier recommandé avec accusé réception 30 jours avant la date d'échéance de l'adhésion au Service.

Article 6 Modalités de paiement et de facturation

Adhésion annuelle initiale

L'Utilisateur règle à CRB Management le montant de l'adhésion annuelle soit par virement au compte dont les références lui sont transmises dans le bulletin d'adhésion, soit par chèque libellé à l'ordre de CRB Management.

Une facture est transmise à l'Utilisateur sous format électronique dès réception de son règlement.

Reconduction de l'adhésion annuelle

La reconduction de l'adhésion au Service est tacite.

L'Utilisateur règle à CRB Management le montant de l'adhésion annuelle soit par virement, soit par chèque libellé à l'ordre de CRB Management.

Une facture est transmise à l'Utilisateur sous format électronique dès réception de son règlement.

Article 7. Service à l'Utilisateur

Toute demande d'informations, de précisions ou réclamation doit être adressée à CRB

Management à l'adresse suivante : CRB Management - 37 route de la Crête - 83150 BANDOL.

Article 8. Propriété Intellectuelle

Titularité et absence de cession au profit des Parties

CRB Management est et demeure titulaire des droits de propriété et/ ou d'exploitation exclusifs relatifs à la Plateforme VRNS et à tout élément la composant, dont les contenus, ainsi que la documentation ou toutes autres données ou informations mis à disposition de l'Utilisateur, ainsi plus généralement, que de l'infrastructure informatique, tant logicielle que matérielle, mise en œuvre ou développée.

Les présentes CGU n'emportent aucune cession ou transfert de propriété d'une Partie au profit de l'autre Partie. En particulier, la mise à disposition temporaire de la Plateforme VRNS dans les conditions prévues dans les présentes CGU ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice de l'Utilisateur.

Article 9. Restrictions et autorisations expresses

L'Utilisateur s'interdit :

- De modifier, copier, traduire, adapter, reproduire ou créer une œuvre dérivée à partir de tout élément de la Plateforme VRNS, des Contenus, de la Documentation par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit

- De créer des liens Internet vers ou depuis le Service ou la Plateforme VRNS, ou réaliser des « frame » ou sites « miroir » contenant tout ou partie du Service sauf sur son Intranet ou pour des besoins internes exclusivement
- De désassembler, procéder par ingénierie inversée ou décompiler la Plateforme VRNS ou tout ou partie des éléments du Service ou de la technologie de CRB Management, ou simplement y accéder et l'utiliser aux fins de créer un produit ou un service concurrentiel, créer un produit ou un service utilisant des idées, caractéristiques, fonctions ou graphiques du Service, ou copier les idées, les caractéristiques, fonctions ou graphiques du Service.

L'Utilisateur est informé que toute représentation totale ou partielle de la Plateforme VRNS par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de CRB Management est ainsi strictement interdite et constituerait un acte de contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle que CRB Management se réserve le droit de poursuivre.

L'Utilisateur concède à CRB Management une licence d'utilisation gratuite de ses références (logo, marque...) pendant la durée de l'adhésion et sous réserve du respect de l'utilisation de ces références.

Article 10. Protection des données personnelles

CRB Management, en sa qualité de responsable de traitement, est amené à collecter et traiter les données personnelles des Utilisateurs (pour les besoins de la fourniture du Service et en particulier pour la gestion technique des Comptes des Utilisateurs).

Certaines informations demandées lors de l'adhésion au Service sont en effet nécessaires et obligatoires afin que CRB Management puisse fournir le Service.

Il s'agit en particulier des données suivantes de l'Utilisateur :

- Nom, prénom, adresse e-mail professionnelle
- Numéro de téléphone professionnel.

Ces données sont collectées par CRB Management et ne font pas l'objet de traitement. Elles sont stockées pendant la durée de l'adhésion et sont détruites lors de la résiliation de l'adhésion.

De manière générale, CRB Management a pris les mesures nécessaires pour protéger les Données qu'elle collecte pour les besoins du Service.

Article 11. Droit d'accès, de rectification et d'opposition

CRB Management ne demande aucune donnée nominative personnelle à l'adhérent.

Dans le cas de transmission de données à caractère personnel à CRB Management par l'Utilisateur, ces dernières font l'objet des modalités de traitement suivantes :

- Ces données sont conservées en toute confidentialité dans une base de données
- Ces données ne sont pas transmises à des tiers

- Ces données sont utilisées exclusivement pour communiquer avec l'Utilisateur
- Ces données sont mises à jour sur simple demande de l'Utilisateur
- Ces données sont éliminées en fin d'adhésion ou sur simple demande de l'utilisateur.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au droit à la protection des donnée, l'Utilisateur dispose à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des Données qui les concernent.

L'Utilisateur peut exercer ce droit par l'envoi d'une demande avec accusé de réception à l'adresse contact@crb-management.fr. L'accès, la modification, la rectification ou la suppression interviendront dans les meilleurs délais à compter de la réception de la demande.

Si l'Utilisateur estime, après avoir contacté CRB Management, que ses droits ne sont pas appliqués, il peut adresser une réclamation à la CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Article 12. Responsabilité de CRB Management

La fourniture du Service par CRB Management correspond à une mise à disposition de la Plateforme VRNS de veille réglementaire, normative et scientifique dans le domaine de la biologie médicale.

CRB Management est responsable envers l'utilisateur seulement dans la limite de son intervention technique de mise à disposition des avis d'expert, des analyses d'impact et des propositions de plan d'actions.

L'Utilisateur renonce à engager la responsabilité de CRB Management concernant le contenu des avis d'expert, des analyses d'impact et des propositions de plan d'actions.

CRB Management fournit le Service dans le cadre d'une obligation de moyens.

La responsabilité de CRB Management ne pourra pas être recherchée en cas de dommages immatériels et indirects (incluant notamment, mais non limitativement tout gain manqué, perte de chance, perte d'exploitation, perte de programme, perte de données, toute détérioration ou virus qui pourraient affecter les Equipements du Membre ou tout autre bien, des problèmes techniques ou autres rendant l'accès au Service difficile, aléatoire, voire impossible et ce, quelles qu'en soient la cause et l'origine) et, tous dommages confondus, en cas de force majeure ou pour tout autre événement indépendant de sa volonté empêchant l'utilisation de la Plateforme VRNS.

En particulier, CRB Management n'est en aucun cas responsable, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve :

- Des défaillances de ses Equipements
- Des interruptions, lenteurs et inaccessibilités à Internet ou de tout autre problème affectant les transmissions sur les réseaux de télécommunications et perturbant le Service
- De l'utilisation frauduleuse du Service
- Des conséquences induites par les avis d'expert, des analyses d'impact ou des propositions de plan d'actions

- Des conséquences des contraintes ou limites techniques, affectant le Service, et qui seraient imposées à CRB Management, les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents
- De ses négligences dans l'utilisation du Service
- Des conséquences du non-respect des consignes d'utilisation données par CRB Management et de façon générale, de toute utilisation du Service par un Utilisateur non conforme aux stipulations des présentes CGU
- Des conséquences pour l'Utilisateur, en cas de suspension ou d'arrêt définitif du Service par CRB Management, rendant la Plateforme VRNS temporairement ou définitivement inaccessible
- Des conséquences en cas de force majeure.

Article 13. Force Majeure

Ni CRB Management ni l'Utilisateur ne sera responsable d'un quelconque dommage directement lié à un cas de force majeure tel que retenu par la jurisprudence française (y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les coupures d'électricité ou de réseaux de télécommunications) que la partie défaillante notifiera à l'autre partie sans délai et fera tout son possible de limiter.

Article 14. Evolutions du Service – Résiliation de l'adhésion au Service

CRB Management se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter le Service à tout moment, et en informera l'Utilisateur à l'adresse électronique communiquée par l'Utilisateur.

En cas d'arrêt définitif de la plateforme VRNS, l'adhésion au Service et les présentes CGU pourront être résiliées de plein droit par CRB Management sans droit à indemnités pour l'Utilisateur et sans droit à remboursement du montant au prorata temporis de l'adhésion annuelle en cours.

Les évolutions du Service, notamment celles ayant un impact sur les tarifs applicables, ou sur le contenu même de la Prestation justifiant la modification des présentes CGU seront préalablement notifiées à l'utilisateur à l'adresse e-mail communiquée par l'Utilisateur.

L'Utilisateur pourra refuser ces modifications des CGU en renonçant à l'utilisation du Service.

L'Utilisateur a également le droit de résilier son adhésion à sa convenance selon les deux conditions suivantes :

- Dans les 30 jours calendaires avant la date de la reconduction tacite annuelle de son adhésion au Service

Et

- Par courrier écrit recommandé avec accusé de réception à :
CRB Management – 37 route de la Crête – 83150 Bandol.

La résiliation de l'adhésion au Service entraînera la désactivation immédiate des droits accordés à l'Utilisateur dans le cadre du Service sans droit ni à indemnité ni à remboursement.

A la fin de l'adhésion au Service pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur cessera toute utilisation de la Plateforme VRNS et procédera à la destruction des Identifiants et de tous éléments transmis à l'Utilisateur.

Article 15. Tolérance – Non-renonciation

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, quelles que soient la durée et l'importance de cette tolérance, ne pourra en aucun cas être considéré comme un abandon de son droit à faire observer ultérieurement, à tout moment et sans préavis, chacune des clauses des présentes CGU et comme renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause dont l'inapplication a été tolérée.

Les Parties conviennent réciproquement que le fait, pour l'une des Parties de tolérer une situation, n'a pas pour effet d'accorder à l'autre Partie des droits acquis.

Article 16. Contradictions

Toutes les contradictions pouvant exister entre les différentes définitions et obligations énoncées au présent Contrat s'interpréteront dans le sens le plus favorable à la parfaite exécution des Prestations attendues par la Société. Les titres des clauses n'ont pour seule finalité que de faciliter la lecture du présent Contrat et n'ont donc pas de valeur classificatoire. Au cas où l'intitulé d'une clause d'un document contractuel viendrait à perturber la compréhension du texte, il n'en sera pas tenu compte et c'est le contenu de la clause qui fera foi.

Article 17. Convention de preuve

L'Utilisateur et CRB Management reconnaissent la validité et la force probante des courriers électroniques échangés entre eux dans le cadre de l'adhésion au Service, ainsi que de tous enregistrements électroniques conservés par CRB Management.

Article 18. Droit applicable et règlement de litiges

Les présentes CGU sont rédigées en langue française et sont soumises au droit français. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre CRB Management et l'Utilisateur, ces derniers pourront recourir à une procédure de médiation ou à toute autre action devant les juridictions compétentes.

Article 19. Recours au pixel de suivi

L'Utilisateur accepte d'être contacté par email par CRB Management qui a recours à un pixel de suivi pour l'analyse du taux d'ouverture des courriels à des fins de délivrabilité et pour l'analyse du taux d'ouverture des courriels pour mesurer et optimiser les performances des campagnes.